

COMMUNIQUE DE PRESSE, lundi 16 mars 2020

Coronavirus – stade 3

PLAN D’ACTION DES SERVICES PUBLICS

Suite aux directives ministérielles annoncées vendredi 14 mars 2020 par le Premier Ministre et suite au passage en stade 3 de l’épidémie, la Ville de Bellerive renforce les dispositions pratiques mises en œuvre afin de limiter la propagation du Virus COVID-19 et organise un plan local de ses services publics sur le principe de la solidarité municipale.

Une cellule de crise réunie chaque jour en Mairie rendra compte des dispositions mises en place au vu de l’évolution de la situation et de l’allocution attendue ce soir du Président de la République.

Organisation de l’accueil des enfants des professionnels de santé ou indispensables à la crise

En raison de la fermeture des écoles et des crèches, la ville de Bellerive met en place, en complément de l’accueil assuré par les enseignants volontaires sur le temps scolaire, un accueil avant et après la classe et sur la pause de midi, ainsi que le mercredi, pour les enfants dont l’activité des parents relève de professions médicales, para-médicales ou pour ceux concernés par la gestion de la crise (dans la limite des places disponibles : 4 enfants maximum par classe).

Les repas et goûter sont à fournir.

Renseignement, modalités et inscription par téléphone auprès du service enfance-jeunesse au 04 70 58 87 00.

A savoir :

Des dispositions sont mises en place :

Pour les enfants de 0 à 3 ans : à consulter sur <http://www.allier.gouv.fr/coronavirus-accueil-des-enfants-des-professionnels>.

Pour les élèves du collège Jean-Rostand : contacter directement le secrétariat du Collège au 0470325041

Hôtel de Ville : un service minima est assuré

Seul l’accueil physique pour les actes urgents est assuré : état-civil, police municipale, centre communal d’action sociale.

Les autres services restent joignables par téléphone au 04 70 58 87 00 ou par mail : mairie@ville-bellerive.com

Les pré-inscriptions scolaires prévues à compter du 23 mars 2020 se feront uniquement par dématérialisation sur le portail famille : <https://www.espace-citoyens.net/vichy-communaute/espace-citoyens/>

Le service des Cabas-solidaires est fermé à Bellerive-sur-Allier à compter de lundi 16 mars 2020. Cette décision est prise compte-tenu de l’exiguïté des locaux et de l’âge des bénévoles.

Tous les sites et équipements publics sportifs, de loisirs et culturels sont fermés à compter du 16 mars 2020

COSEC

Le Geysier

Espace Monzière

Salle de la Source intermittente

Maison des associations

Stades municipaux

Médiathèque Ferme-modèle

Ainsi que tous les équipements communautaires.

De ce fait, tous les entraînements, événements et fêtes patriotiques sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes ayant acheté des billets aux spectacles de la saison culturelle seront contactées directement par le service culturel pour les modalités.

Partenariat avec des commerçants de proximité

Le SPAR situé au 15 rue Adrien-Cavy propose une livraison gratuite au domicile des Bellerivois restreints à rester chez eux.

Commande des produits par téléphone au 04 70 58 17 95

Les commerces alimentaires souhaitant se joindre à cette initiative sont invités à contacter directement le Cabinet du Maire au 04 70 58 87 19.

Mise en place d'une veille active auprès des personnes fragiles

Les personnes inscrites à Fil d'Ariane ou sur la liste 2019 du Plan Canicule seront contactées régulièrement par le personnel du Centre communal d'Action Sociale. Les personnes fragiles et isolées souhaitant s'inscrire sont invitées à contacter la Mairie de Bellerive au 04 70 58 87 00.

Information élection du conseil municipal

Suite aux élections du 15 mars 2020, le nouveau conseil municipal sera installé samedi 21 mars 2020 à 10 heures à l'espace Monzière. Cette séance ne sera pas ouverte au public, mais retransmise en direct sur les réseaux sociaux.